

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets





Monaco, aux côtés de ses voisins européens

La **Semaine européenne de la réduction des déchets** (SERD) est la plus grande campagne de **sensibilisation à la prévention des déchets** en Europe.

Elle est pilotée au niveau européen par ACR+, l'Association des Villes et Régions pour une gestion durable des ressources.

Née en 2009 d'un programme européen, elle existe **depuis 2019 à Monaco**, sous l'impulsion du Stars'N'Bars.

Elle vise à rassembler tous les acteurs motivés et investis— institutions, citoyens, écoles, entreprises, associations — afin qu'ils organisent des activités de sensibilisation à la réduction des déchets.

A l'échelle de l'Europe, cette Semaine (la pénultième de novembre) est devenue spéciale grâce aux efforts et à la passion investis par les milliers et les milliers de bénévoles qui font passer le mot sur la **consommation durable** et l'**économie circulaire** dans leurs communautés.

La SERD à Monaco

En 2019, le Gouvernement, via la Direction de l'Environnement, signe la Charte du Coordinateur de la SERD et s'engage à :

- Renforcer la portée de l'évènement européen pour sensibiliser un maximum de personnes, à Monaco et au-delà de ses frontières ;
- Promouvoir les actions de sensibilisation, leur assurer de la visibilité et garantir leur contenu ;
- Fédérer et mobiliser une équipe motivée et investie : les **porteurs d'action**, ce sont eux les **acteurs de la SERD**.

Le rôle du porteur d'action :

Sensibiliser le grand public aux 3R, en promouvant et encourageant des habitudes et des gestes positifs, dans un esprit d'ouverture et de coopération.

La SERD à Monaco, bilan 2019

Edition 2019

La 1^{ère} participation de la Principauté est un succès

52 actions de sensibilisation avec la participation de 60 entités !



On se souvient notamment de la foire familiale zéro déchet organisée par le Stars’N’Bars, qui rassemblait sous le même toit de nombreuses initiatives (ateliers de sensibilisation, de décoration zéro déchet, fabrication de cosmétiques, défilée de mode de vêtement upcyclés etc.).

Pour cette action, le Stars’N’Bars figurait parmi les 16 finalistes des **Awards Européens 2019**.

La SERD à Monaco, bilan 2019

Le succès et la volonté qui sont ressortis de l'édition 2019 ont attiré l'attention de l'organisation européenne de la SERD qui a proposé à la Direction de l'Environnement d'adhérer au **Comité européen de pilotage**.

Cette mission consiste à :

- Animer un **réseau d'acteurs européens** qui promeut et soutient des actions en faveur de la réduction, de la réutilisation et du recyclage des déchets ;
- Faire que la **SERD soit toujours plus visible** à travers l'Europe ;
- Façonner le développement futur de la SERD ;
- Définir l'orientation thématique annuelle de la SERD, le lieu de la cérémonie des awards européens etc.



La SERD à Monaco, bilan 2020

Bilan de l'édition 2020
2^{ème} participation de la Principauté

Une édition presque 100% virtuelle
36 actions labellisées
27 porteurs d'actions, 45 acteurs impliqués



Les acteurs impliqués rendent les actions possibles, ils ont aussi un rôle de support en relayant les actions ou en assurant un soutien logistique.

Les porteurs d'actions ont réussi à **relever le défi posé par les circonstances sanitaires.**

Cette édition a donné **une plus grande visibilité à la SERD sur les réseaux sociaux**, avec 200 publications qui ont généré 21 000 interactions (clics, likes, commentaires, partages) sur l'ensemble de nos réseaux.

Et désormais : **549 personnes sont abonnées à la page Facebook @SERDMONACO.**



La SERD à Monaco : à venir en 2021

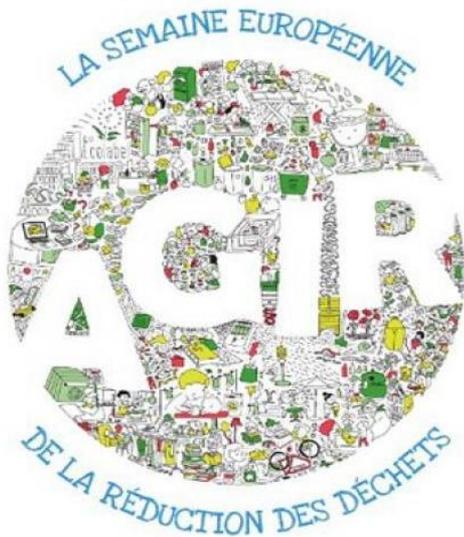
Le thème de l'édition 2021, « **Les collectivités durables** » renvoie à l'importance de **la collaboration et de la solidarité** pour lutter contre la production croissante de déchets.

Après une année 2020 si particulière, nous avons besoin d'imaginer le fameux « monde d'après ».

Cette année, **agissons ensemble** pour façonner des communautés visant à prévenir la production de déchets : toute forme d'organisation qui vise la prévention, la reprise, la réutilisation, le recyclage et le compostage des déchets est bienvenue!

Déjà 5 actions enregistrées et une belle programmation en cours!



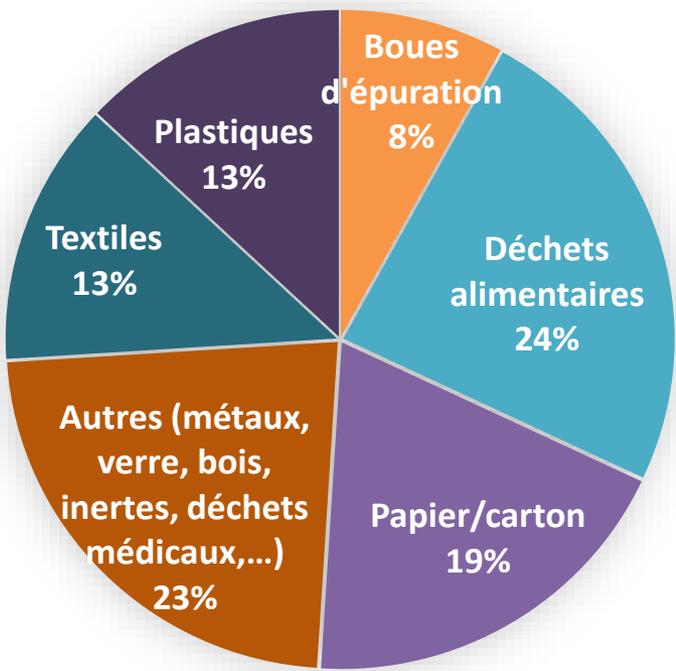


En 2016, le Gouvernement Princier a adopté un **Plan de Prévention et de Gestion des déchets à 2030** qui fixe les objectifs suivants :

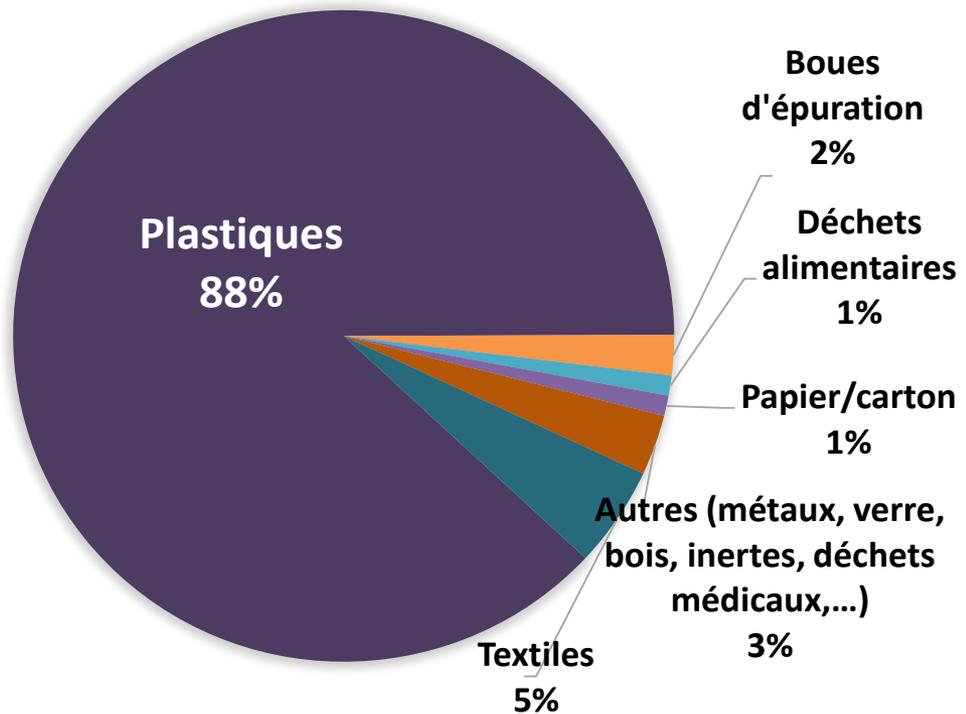
- Limiter l'incinération des déchets de Monaco ;
- Réduire la part de déchets en plastique incinérés ;
- Accroître la valorisation matière des déchets ;
- Renforcer la sensibilisation du public.

Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la réduction des déchets permet la réussite de politiques ambitieuses.

Répartition des quantités de déchets incinérés



Répartition en fonction des émissions de GES générées par chaque catégorie de déchets



Le plastique représente environ 13 % des tonnages et 88 % des émissions de GES du secteur des déchets

Échéances réglementaires

2016

- Interdiction des **sacs de caisse en plastique à usage unique**



2017

- **Eco-responsabilité de l'Administration** : l'achat de bouteilles d'eau ou gobelets en plastique à usage unique est interdit sur le budget de l'Etat => alternatives : bouteilles en verre, fontaines à eau, gobelets en carton ou verres



2019

- Interdiction des **pailles et touillettes en plastique**

2020

- **Série d'interdictions de produits ou d'usages :**
- Ustensiles de table en plastique à usage unique : **assiettes, verres, couverts**
- **Cotons-tiges** en plastique
- **Lâchers de ballons de baudruche** et de lanternes





2021

- **Droit du consommateur d'être servi dans son contenant réutilisable**
- Meilleure traçabilité avec l'instauration d'un **registre des déchets**
- Restauration : **interdiction des formules repas** visant à offrir ou à faire un tarif réduit sur une **boisson conditionnée en contenant à usage unique** (canettes, bouteilles en plastique ou en verre...)
- **Nouvelle série d'interdictions :**
 - Ustensiles de table en plastique à usage unique : **piques à steak, contenants en polystyrène expansé, pots à glace et couvercles de gobelets**
 - Autres produits en plastique : **confettis, tiges de ballon de baudruche et tous produits à base de plastique oxodégradable**



2022

• Nouvelle série d'interdictions :

- Les **jouets en plastique offerts** dans les menus enfants
- Les **sachets de thé ou de tisane** en plastique non biodégradable
- Les **emballages** en plastique autour de certains fruits & légumes frais non transformés
- Les **étiquettes** en plastique non compostable et biosourcé sur les fruits & légumes

- Restauration à emporter : interdiction de distribuer des **couverts jetables** gratuitement et systématiquement
- Pour favoriser les déjeuners Zéro Déchet : les employeurs doivent mettre à disposition de la **vaisselle réutilisable sur les lieux de travail**



Les prochaines étapes

2023

- Restauration : **interdiction d'utiliser de la vaisselle jetable** lorsque le repas est pris sur place
- **L'impression des tickets de caisse, de carte bleue ou de bons d'achat doit se faire sur demande** uniquement

2024

- **Nouvelle série d'interdictions visant des ustensiles de table en plastique à usage unique :**
 - Les **boîtes et saladiers**
 - Les **plateaux-repas**
 - Les **barquettes**
 - Les **sachets de sandwich**





Accompagnement **offert** par le
Gouvernement Princier



Agir localement et consommer autrement



Objectifs : privilégier le réutilisable, réduire et trier les déchets, limiter les emballages, s'approvisionner localement et par des circuits courts, gérer les ressources et économiser l'énergie



Suivi **personnalisé** pour des pratiques écoresponsables adaptées



61 commerces labellisés répartis sur tout le territoire

Au **1^{er} janvier 2020** : Interdiction de la vaisselle jetable en plastique



**Restaurant
Engagé**



**Lancement en 2020
aujourd'hui 28 labellisés**



Vaisselle et emballages : aide à la substitution du plastique à usage unique



Lutte contre le gaspillage alimentaire



Dynamique locale et éthique



Plan de relance



Prime éco-conditionnée, avec un bonus pour les projets visant la réduction des déchets à la source



Dédiée aux Commerces et Restaurants Engagés pour poursuivre leur démarche écoresponsable

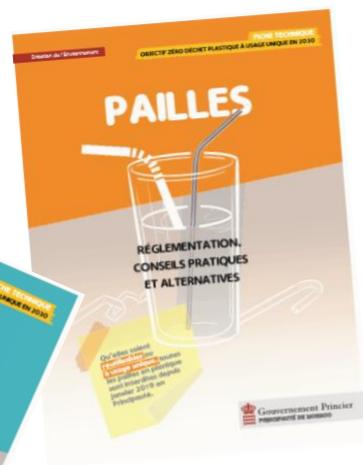
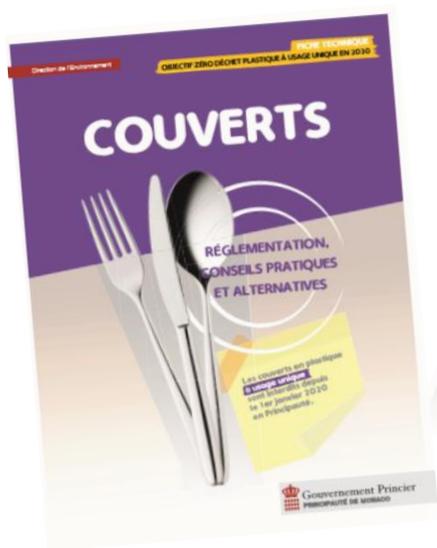


Aide aux commerces et **incitation à leur transformation environnementale**



Bilan positif : **40 labellisés** ont bénéficié de l'aide pour mener **108 nouveaux engagements écologiques**
36 labellisés ont mis en place des mesures visant **la réduction des déchets à la source**

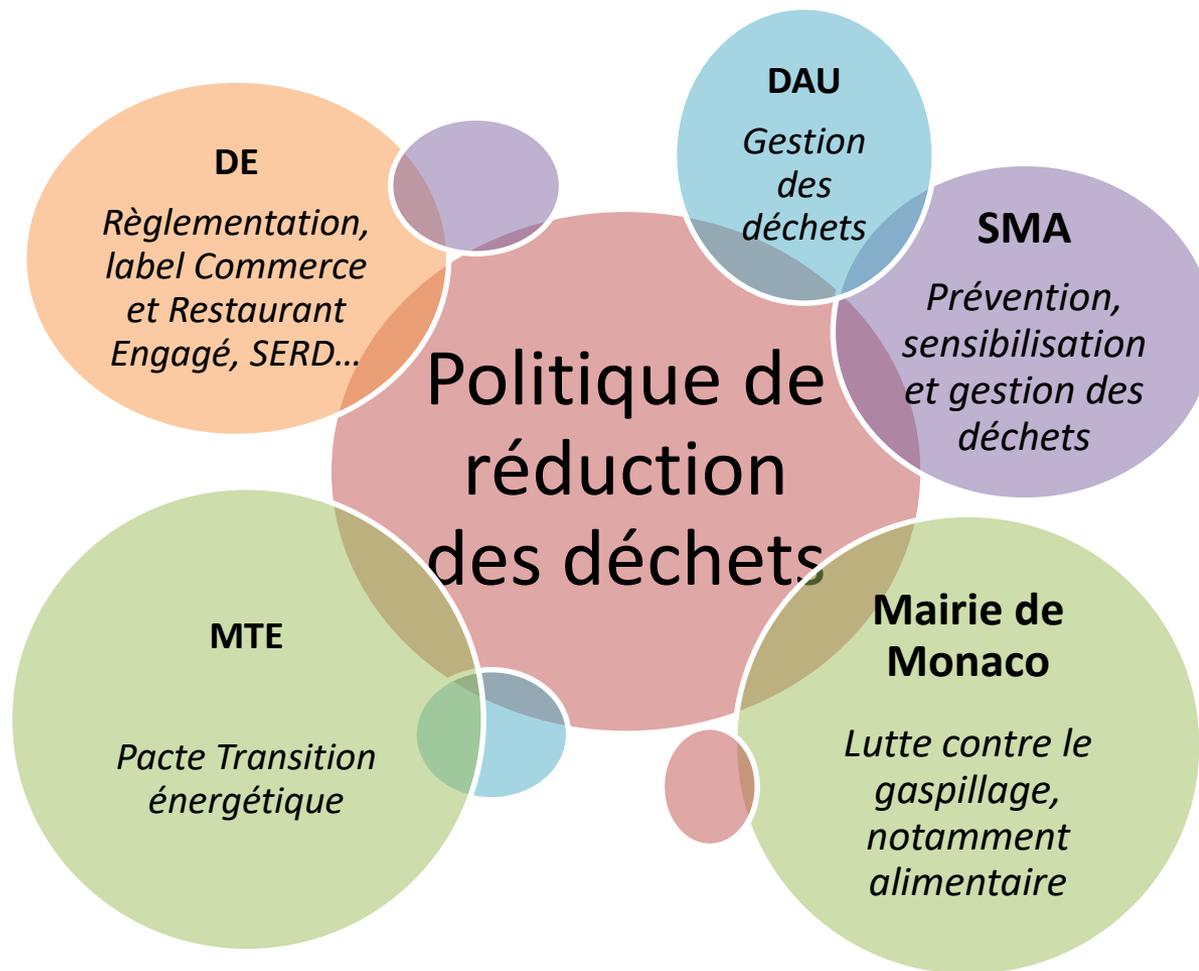
Diffusion de **fiches techniques**



Objectif : Guider les commerçants et restaurateurs dans leur choix de vaisselle en listant les matériaux autorisés et les pratiques recommandées

Diffusion : Site Internet du Gouvernement et via le Welcome Office

Synergies avec les autres acteurs de la Principauté



Merci à tous pour votre implication

